arbitrages, des emprunts, etc. (Malines, 1852, in-8°); *Traité complet des opérations commerciales et de la tenue des livres* (1857, 2 vol. in-8°); *Géographie industrielle et commerciale de la Belgique* (1858, in-8°); *Tenue des livres appliquée à la comptabilité des mines de houille, des hauts fourneaux et des mines de fer* (1861, in-8°); *Cours de commerce et de tenue des livres* (1861, in-8°); *Manuel d'économie domestique* ou l'*Art de diriger un ménage selon ses revenus* (1867, in-12); *Eléments de cosmographie* (1871, in-8°); *Cours élémentaire de droit politique, suivi du droit politique de la Belgique* (1874, 2 vol. in-12).

* **BARNABO** (Alexandre), cardinal italien. — Il est mort à Rome en 1874.

BARNADIH s. f. (bar-na-dî). Bot. Genre de plantes, de la famille des liliacées, établi par Lindley, pour placer l'ornithogale du Japon, qui se distingue des ornithogales vraies par ses loges monospermes.

* **BARNEVILLE**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Valognes, sur la Manche; pop. aggl., 555 hab. — pop. tot., 953 hab. Petit port de cabotage.

BARNHARDITE s. f. (bar-nar-di-te). Minér. Sulfure double de cuivre et de fer, que l'on rencontre dans la Caroline du Nord.

— **Encycl.** Ce minerai a pour formule $Cu^4Fe^2S^5$. Il se présente en masses compactes, d'un jaune pâle et rappelle la pyrite. Il ne peut pas se cliver et donne au chalumeau un globule magnétique avec dégagement de vapeurs sulfureuses. Avec les fondants, il donne les réactions caractéristiques du fer et du cuivre.

* **BARNI** (Jules-Romain), philosophe et homme politique français, né à Lille en 1818. — En sortant du collége d'Amiens, il fut admis à l'Ecole normale supérieure (1837), puis il alla professer la philosophie à Reims. Quelque temps après, M. Barni revint à Paris, fut secrétaire de M. Cousin, en 1841-1842, et enseigna, comme suppléant, la philosophie dans divers colléges de la capitale. Il était docteur ès lettres et professeur à Rouen lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Ayant depuis longtemps des convictions républicaines très-arrêtées, M. Barni n'hésita point à sacrifier l'avenir qu'il avait dans la carrière de l'enseignement, en refusant de prêter serment à Louis Bonaparte. A cette époque, le jeune professeur était déjà connu par la traduction de plusieurs ouvrages de Kant, dont il s'était attaché à faire connaître la philosophie par de remarquables articles publiés de 1848 à 1851 dans la *Liberté de penser*. Il poursuivit ses travaux dans la retraite, collabora en 1855 à l'*Avenir*, puis à la *Revue de Paris* (1855-1857) et fut appelé, en 1860, par le conseil d'Etat de Genève à occuper une chaire de philosophie et d'histoire à l'académie de cette ville. Dans les dernières années de l'Empire, il prit une part active au congrès de la paix. De retour à Paris en 1870, il fut nommé par le gouvernement de la Défense inspecteur général de l'instruction publique. Lors de l'élection complémentaire qui eut lieu dans la Somme le 7 janvier 1872, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale. Son concurrent, M. Dauphin, républicain modéré, fut élu. Mais celui-ci ayant refusé d'accepter son mandat, une nouvelle élection fut faite le 9 juin suivant, et M. Barni se porta de nouveau candidat. Appuyé par toutes les nuances du parti républicain, il fut élu député par 54,820 voix contre 36,653 données à M. Cornuau, candidat bonapartiste. Il alla siéger à la gauche républicaine, vota pour M. Thiers le 24 mai 1873, puis fit une opposition constante au gouvernement de combat, se prononça contre le septennat (19 novembre 1873), contribua à la chute de M. de Broglie et vota les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections sénatoriales faites par l'Assemblée, il fut porté par les gauches et il échoua. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il se porta candidat à Amiens contre M. de Fourmont, royaliste. « Il s'agit maintenant, dit-il dans sa profession de foi, de vivifier la constitution en faisant pénétrer dans nos lois l'esprit républicain et démocratique, de telle sorte que la République produise réellement les fruits qui doivent révéler à tous sa bienfaisante action... J'approuve en un sens le mot de M. Thiers : « La République » sera conservatrice ou elle ne sera pas; » mais j'y ajoute cette condition, qui ne me paraît pas moins nécessaire : il faut que la République devienne, dans nos institutions comme dans nos mœurs, l'instrument du progrès démocratique. » Elu député par 11,099 voix, M. Barni est allé, comme par le passé, siéger à la Chambre dans le groupe de la gauche avancée, avec lequel il a constamment voté. Président de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'abrogation des dispositions relatives au jury mixte dans la loi sur l'enseignement supérieur, il se prononça pour l'abrogation, demanda la liberté des cours et des conférences et prononça sur ce sujet un remarquable discours le 7 juin 1876. On lui doit les ouvrages suivants : *Philosophie de Kant. Examen de la* Critique du jugement (1850, in-8°); *Philosophie de Kant, Examen des* Fondements de la métaphysique des mœurs *et de la* Critique de la raison pure (1851, in-8°); les *Martyrs de la libre pensée* (Genève, 1862, in 12); *Napoléon et son historien, M. Thiers* (Genève, 1865, in-12); *Histoire des idées morales et politiques en France au* XVIIIe *siècle* (1865-1866, 2 vol. in-12); la *Morale dans la démocratie* (1868, in-8°), ouvrage très-remarquable; *Napoléon Ier* (1870, in-12); *Manuel républicain* (1872, in-12); les *Moralistes français au* XVIIIe *siècle, Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint-Lambert, Volney* (1873, in-12). Citons enfin ses traductions si justement estimées des ouvrages suivants de Kant, qu'il a accompagnées d'observations critiques excellentes : *Critique du jugement*, suivie des *Observations sur le sentiment du beau et du sublime* (1846, in-8°); *Critique de la raison pratique*, précédée des *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1848, in-8°); *Métaphysique des mœurs, Eléments métaphysiques de la doctrine du droit, Eléments métaphysiques de la doctrine de la vertu*, etc. (1853-1855, in-8°). Enfin, on lui doit une traduction des *Considérations destinées à rectifier les jugements du public sur la Révolution française*, de Fichte.

BARNIM (la baronne DE). V. ESSLER (Thérèse), dans le tome VII du *Grand Dictionnaire*.

* **BAROCHE** (Pierre-Jules), homme d'Etat français. — Il est mort à Jersey le 29 octobre 1870. Vice-président de la commission consultative après le coup d'Etat du 2 décembre, il s'associa par son approbation à l'odieuse proscription des républicains défenseurs de la loi, et ne cessa depuis lors d'être un des apologistes attitrés du despotisme démoralisant que la France subit pendant dix-huit ans. En 1852, Louis Bonaparte le nomma vice-président du conseil d'Etat, avec droit de prendre part aux travaux du conseil des ministres. Il lui donna cent mille francs de traitement avec un hôtel, et ce même homme, qui se flattait en 1848 d'avoir devancé la justice du peuple, reçut le titre d'Excellence. Peu après, il devint président en titre de ce corps et, en 1855, grand-croix de la Légion d'honneur. En même temps qu'il dirigeait les travaux du conseil d'Etat, il était chargé de faire devant le Sénat et le Corps législatif l'apologie des mesures proposées par l'Empire. Appelé à défendre devant le Corps législatif, en 1858, la loi de sûreté générale, une des plus abominables mesures du régime impérial, M. Baroche n'hésita point à prononcer ces paroles : « Les concessions continuelles, le respect exagéré des scrupules de juriste, la tolérance systématique ont conduit successivement deux gouvernements aux révolutions de 1830 et de 1848. L'Empire n'imitera point de telles faiblesses. » Cette même année, il fut nommé membre du conseil privé, et, en 1859, membre du conseil de régence. Au mois de janvier 1860, il prit par intérim, pour quelques jours, le portefeuille des affaires étrangères. Nommé au mois de décembre suivant ministre sans portefeuille, il soutint devant les Chambres, avec une activité nouvelle et une intarissable faconde, mais sans élévation ni dans le langage ni dans la pensée, la politique gouvernementale. Il lui arrivait parfois, à bout d'arguments sérieux, de se livrer à des affirmations étourdissantes. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1862 on l'entendit déclarer à la tribune qu'il ne comprenait point qu'on pût nier la liberté considérable dont jouissaient les journaux sous le régime du décret du 17 février 1852. En 1863, il fut remplacé par M. Rouher et remplaça lui-même M. Delangle comme ministre de la justice (23 juin). En même temps, il eut dans ses attributions le ministère des cultes, distrait de celui de l'instruction publique, et, en 1864, il reçut un siége au Sénat. Le 8 décembre 1864, Pie IX lança sa fameuse encyclique *Quanta cura*, et le non moins fameux *Syllabus*. Ces documents, dignes du moyen âge, provoquèrent les plus vives protestations. M. Baroche adressa alors aux évêques une circulaire dans laquelle il leur annonçait que le conseil d'Etat était saisi d'un projet de loi ayant pour objet de permettre la publication de la partie de l'encyclique relative au jubilé, mais d'interdire celle de la première partie de l'encyclique comme contenant des propositions contraires à la constitution de la France. Un décret dans ce sens fut promulgué le 5 janvier 1865 et donna lieu, de la part des évêques, aux plus vives récriminations. Lors de la souscription Baudin, au mois de septembre 1868, M. Baroche envoya aux parquets une circulaire leur ordonnant de poursuivre avec énergie les journaux qui ouvriraient des souscriptions. Voulant que la magistrature fût le docile instrument du pouvoir, cet étrange représentant de la justice en France avait la prétention de dicter aux tribunaux leurs sentences et aux membres du parquet leurs conclusions. C'est ce qui eut lieu notamment à l'égard du baron Séguier, procureur impérial à Toulouse, qui crut devoir donner sa démission. Cette démission fit grand bruit et acheva de discréditer complétement le garde des sceaux. Le 17 juillet 1869, M. Baroche se vit contraint de se démettre de son portefeuille, qui fut donné à M. Duvergier. Il dut alors se borner à siéger au Sénat, où il ne fit plus parler de lui. Le 4 septembre 1870, lorsque le peuple de Paris proclama la déchéance de l'Empire, M. Baroche prit la parole au Sénat. Contrairement à l'avis de plusieurs de ses collègues qui demandaient que la Chambre restât en permanence, il lui proposa de se séparer, sous le prétexte ingénieux que chacun pourrait alors « en son nom personnel, avec ses forces personnelles, soutenir jusqu'au dernier moment l'ordre et la dynastie impériale. » Son avis prévalut. M. Baroche disparut alors, quitta Paris et alla se réfugier à Jersey, où il mourut à la fin du mois suivant. — Un de ses fils, M. Ernest BAROCHE, étudia le droit, puis devint successivement maître des requêtes au conseil d'Etat, commissaire du gouvernement à la section du contentieux et directeur du commerce extérieur au ministère de l'agriculture. En 1863, il posa sa candidature au Corps législatif dans le département de Seine-et-Oise ; il échoua et ne fut pas plus heureux aux élections de 1869, où son concurrent M. Maurice Richard fut élu. Devenu chef du 12e bataillon des mobiles de la Seine, il sut, par sa bravoure et par son entrain, faire oublier ses attaches bonapartistes pendant le siége de Paris par les Allemands. Envoyé avec son bataillon au Bourget le 28 octobre 1870, il dut défendre avec l'héroïque commandant Brasseur cette localité qui fut bombardée le 29, puis attaquée par des forces écrasantes le 30. « Mes amis, dit Baroche à ses soldats, c'est aujourd'hui qu'il faut apprendre à se faire tuer. » Avec le commandant Brasseur et environ 1,500 hommes, il défendit le Bourget pied à pied, maison par maison. A midi, après une lutte de trois heures, les deux commandants avaient perdu plus de 1,200 hommes, mis hors de combat ou faits prisonniers. La poignée de combattants qui restait ne voulait point se rendre. Avec une soixantaine d'hommes décidés à tenir, le commandant Baroche faisait le coup de feu lorsqu'il fut atteint par un éclat d'obus. Il demanda à ses soldats de tenir encore une demi-heure, pensant qu'il était impossible qu'on ne reçût pas de secours. Etant descendu de la maison où il combattait pour donner un ordre, il fut atteint dans la rue d'une balle qui le frappa au cœur et il tomba foudroyé. La mort du fils, a dit Victor Hugo, a fait ce jour-là oublier la vie du père.

BARODET (Désiré), homme politique français, né à Sermesse (Saône-et-Loire) en 1823. Son père, qui était instituteur, le destina à entrer dans les ordres et le fit admettre au petit séminaire d'Autun; mais, au bout d'un certain temps, le jeune Barodet, qui n'avait nul goût pour la prêtrise, quitta le petit séminaire et entra à l'Ecole normale de Mâcon. En sortant de cette école, il fut nommé instituteur dans le Jura, puis en 1847 dans Saône-et-Loire.

La révolution de 1848 produisit une vive impression sur l'esprit de M. Barodet. Les idées républicaines trouvèrent en lui chaleureux adepte et il s'occupa de les répandre parmi les paysans au milieu desquels il vivait. C'en fut assez pour amener sa révocation sous le régime républicain (19 juin 1849) lorsque la réaction eut triomphé. Destitué par M. de Falloux, il fut empêché d'ouvrir à Cuisery une école libre et dut abandonner définitivement l'enseignement public. Après avoir été précepteur dans une maison particulière, M. Barodet se rendit à Lyon (1856), où il fut successivement teneur de livres, directeur d'une fabrique de baryte et agent d'une compagnie d'assurance. Lors de la révolution du 4 septembre 1870, il fut un de ceux qui allèrent proclamer la République à l'hôtel de ville de Lyon et il devint membre du comité qui s'y installa. Le 21 septembre suivant, il fut élu membre du conseil municipal de Lyon. Quelques jours plus tard, M. Barodet devenait le premier adjoint du maire Hénon. Le 3 mars 1871, il fit adopter par le conseil municipal l'arrêté par lequel le drapeau rouge, symbole de la patrie en danger et de la résistance à outrance, cesserait de flotter sur l'hôtel de ville. Pendant la Commune, il fit partie d'une députation à M. Thiers pour demander qu'il eût recours à une transaction pour mettre fin à la guerre civile. M. Hénon, maire de Lyon, étant mort, le conseil municipal de Lyon mit le nom de M. Barodet en tête de la liste des candidats envoyés au président de la République pour qu'il choisît un nouveau maire, et M. Barodet fut placé à la tête de la mairie de Lyon (23 avril 1872). A l'ouverture de l'Exposition qui eut lieu dans cette ville au mois de juillet suivant, il prononça un discours dans lequel il fit l'éloge de ses administrés et parla « du problème redoutable qui agite le monde et que nous devons résoudre sous peine de décadence : les droits respectifs du travail et du capital. » Pendant son administration, il eut fréquemment à lutter contre l'administration préfectorale, notamment à l'occasion de processions (6 septembre 1872) et de mandats pour le traitement des instituteurs congréganistes. Le parti réactionnaire ayant attaqué avec une extrême violence la municipalité de Lyon, le gouvernement eut la malencontreuse idée de présenter un projet de loi destiné à supprimer la mairie centrale et les libertés municipales de Lyon. Malgré de remarquables discours de MM. Le Royer, Ferrouillat et Millaud, la majorité adopta ce projet de loi le 4 avril 1873. M. Barodet dut cesser ses fonctions de maire le 12 avril. A cette occasion, il adressa à la population une proclamation au langage digne et modéré, dont cependant le préfet interdit l'affichage. Les débats de la Chambre sur la municipalité lyonnaise avaient retenti du nom de M. Barodet. Aussi, les électeurs de Paris ayant été appelés, le 21 avril suivant, à élire un député en remplacement de M. Sauvage, un grand nombre de membres du parti républicain eurent l'idée de mettre en avant la candidature de M. Barodet comme une protestation contre la loi qui avait enlevé à Lyon ses franchises municipales. A cette candidature les légitimistes, alliés aux bonapartistes, opposèrent celle de M. Stoffel, pendant que M. Thiers et les républicains modérés mettaient en avant la candidature de M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères. La lutte électorale prenait un caractère de gravité exceptionnelle par suite de la situation dans laquelle se trouvait le gouvernement, en butte aux attaques des monarchistes coalisés et qui ne cherchaient qu'une occasion pour le renverser. M. Barodet accepta la candidature qu'on lui offrait et envoya, le 13 avril, aux électeurs parisiens, une profession de foi dans laquelle il disait :

« En vous adressant à un serviteur modeste, mais déjà ancien, de la République, en le préférant même à des individualités plus éclatantes, et dont nul de nous ne voudrait méconnaître le mérite et les services, vous avez voulu, par votre choix, donner un solennel témoignage de la solidarité qui non-seulement unit les grandes cités entre elles pour la défense de leurs droits, mais qui rattache à la cause des libertés municipales les plus humbles des communes de France. La démocratie lyonnaise, dans les rangs de laquelle j'ai combattu, m'encourage à répondre à votre appel. Profondément pénétré de gratitude pour la généreuse initiative du peuple de Paris, elle me charge de vous dire qu'elle ne saurait mieux reconnaître votre fraternelle assistance qu'en envoyant un des siens réclamer avec vous :

1° La dissolution immédiate de l'Assemblée de Versailles ;

2° L'intégrité absolue du suffrage universel ;

3° La convocation à bref délai d'une Assemblée unique, qui seule peut voter l'amnistie et la levée de l'état de siége.

» A ce mandat que Lyon et Paris me donnent ensemble, je ne puis que souscrire ; je mettrai mon honneur à le remplir, assuré d'ailleurs de l'adhésion unanime des républicains sans acception de nuances. »

Le 27 avril 1873, M. Barodet fut élu député par 180,005 voix, pendant que M. de Rémusat n'en avait que 130,000, et le colonel Stoffel 27,000. Les journaux de la réaction s'étaient attachés à représenter l'ancien maire de Lyon comme un énergumène et un démagogue dangereux, ce qui était absolument contraire à la vérité. Dans une circulaire adressée à ses électeurs (28 avril), M. Barodet s'attacha à indiquer le véritable caractère de son élection et de la politique qu'il voulait suivre. « Ma candidature n'était pas une candidature de combat, dit-il. Paris ne l'a soutenue et fait triompher que parce qu'il a compris qu'il s'agissait bien moins de lutter contre le gouvernement que de l'éclairer. Je m'attacherai à prouver dans toutes les occasions que l'esprit de concorde et d'union a trouvé en moi un représentant de plus, et par là, je l'espère, je justifierai votre confiance. » Cette élection, qu'on représenta comme le triomphe de la démagogie, fut le prétexte dont M. de Broglie et consorts se servirent pour renverser M. Thiers, inaugurer le gouvernement de combat contre les libertés et la République et proposer une restauration monarchique. M. Barodet alla siéger dans le groupe de l'Union républicaine, vota le 24 mai pour M. Thiers, prononça le 14 juin un discours sur l'élection du Rhône et répondit avec bonheur aux imputations calomnieuses dont l'ancienne municipalité de Lyon était encore l'objet. M. Barodet vota contre le septennat et contre la politique de ses ministres, pour les propositions Périer et Maleville (juillet 1874), s'abstint sur la constitution du 25 février 1875, se prononça contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans le IVe arrondissement de Paris contre MM. Vautrain et Charles Loiseau, accepta le programme Laurent-Pichat et déclara, dans sa profession de foi, qu'en cas de révision de la constitution, il demanderait le retour de l'Assemblée à Paris. Elu député, le 20 février 1876, par 8,930 voix, il a continué à siéger à l'extrême gauche, avec laquelle il a constamment voté.

* **BAROMÈTRE** s. m. — **Encycl.** Deux nécessités en quelque sorte contradictoires s'imposent au constructeur de baromètres : réduire les dimensions de l'appareil à des proportions commodes, et obtenir cependant dans ses oscillations des amplitudes aussi grandes que possible, pour faciliter les observations et leur donner toute la précision désirable. Les *baromètres* à mercure répondent bien à la première indication, mais ne satisfont pas à la seconde; les *baromètres* à eau, au contraire, sont d'une très-grande sensibilité, mais imposent des dimensions presque impossibles. M. de Celles a résolu la difficulté d'une façon très-ingénieuse : son baromètre se compose de deux tubes, l'un vertical, et dont il y a avantage à accroître autant que possible le diamètre, et l'autre horizontal, c'est-à-dire disposé en équerre par rapport

au premier, et d'un diamètre aussi petit que possible. Le premier tube sert de chambre barométrique, le second tient lieu d'une cuvette. Mais il est facile de comprendre que les variations de la colonne verticale amènent dans la colonne horizontale des variations qui sont avec les premières dans le rapport des carrés des rayons, de sorte que, si le tube vertical a un diamètre quadruple de celui du tube horizontal, une variation d'un millimètre dans le premier amènera une variation de 16 millimètres dans le second. Un index en fer est placé en avant de la colonne horizontale et se laisse pousser sans peine par cette colonne ; mais comme il ne pourrait la suivre dans ses retraits qu'à la condition d'obturer exactement et d'opposer ainsi un obstacle énorme au jeu de l'appareil, un aimant convenablement disposé est chargé de l'amener au contact du mercure. C'est un inconvénient sérieux, l'attraction de l'aimant s'ajoutant nécessairement à la pression atmosphérique pour faire varier la hauteur de la colonne mercurielle. Si l'on veut déduire cette action de l'aimant par le calcul, c'est une grave complication, vu les incertitudes qui existent sur l'intensité des actions de l'aimant. Dans ces conditions, nous ne voyons pas assez l'utilité de l'index pour qu'il nous semble utile de le conserver dans cet ingénieux appareil, dont il trouble, à notre avis, le fonctionnement.

L'invention de M. de Celles avait été présentée à l'Académie des sciences en 1858. Le P. Secchi, deux ans auparavant, avait construit un appareil plus compliqué, mais non moins ingénieux. L'idée du savant italien peut se résumer en ceci : peser la colonne mercurielle, au lieu de la mesurer. Voici comment il la réalisa. Aux extrémités des bras d'une balance, il suspendait d'un côté le tube barométrique plongeant dans une cuvette, et de l'autre un contre-poids lui faisant équilibre à la pression moyenne. Il est facile de concevoir immédiatement que le contre-poids, quel que soit le rapport choisi entre les longueurs des bras de la balance, doit faire équilibre au poids du mercure contenu dans la partie du tube qui émerge de la cuvette, moins la différence du poids du verre plongé avec le poids d'un même volume de mercure. Négligeant, pour simplifier, cette dernière quantité, d'ailleurs très-faible, nous admettrons que lorsque, par la variation de la pression atmosphérique, la colonne mercurielle vient à s'élever, le poids de celle-ci s'augmentant, le tube s'enfonce dans la cuvette d'une hauteur égale à celle dont le mercure était monté dans le tube, c'est-à-dire que la hauteur de la colonne mercurielle qui émerge reste toujours sensiblement la même (nous avons dit pourquoi cette égalité n'est pas absolue). Si donc on suppose une aiguille fixée au-dessus du couteau de la balance, elle oscillera tantôt à droite, tantôt à gauche et, en parcourant un limbe convenablement divisé, indiquera très-nettement les variations des pressions atmosphériques. Pour faciliter les observations, le P. Secchi remplace l'aiguille par un miroir reflétant une échelle graduée placée à distance et réussit ainsi à noter de très-petites variations. Le très-grand avantage qu'offre cet appareil, c'est qu'on peut le rendre sensible à volonté, puisqu'il suffit pour cela d'augmenter le poids de la colonne mercurielle en augmentant le diamètre intérieur du tube ; son inconvénient, c'est qu'il impose un calibrage très-exact du tube, opération toujours délicate, surtout lorsqu'il s'agit d'un tube en verre. Il est vrai qu'on peut sans inconvénient employer des tubes métalliques, à la seule condition de choisir un métal inattaquable par le mercure, le fer par exemple. Le P. Secchi, du reste, a indiqué, peut-être avec quelque exagération, les avantages de son appareil. Parmi ces avantages, on peut contester ceux qu'on ne pourrait obtenir qu'en créant des frottements, par exemple pour les appareils enregistreurs qu'il propose, ou encore les engrenages qu'il prétend pouvoir ajouter pour multiplier l'amplitude des oscillations et accroître par là même la rigueur des observations. Tout frottement, en effet, travail de l'appareil, aurait le grave inconvénient d'en diminuer la sensibilité, puisqu'il concourrait pour sa part à établir l'équilibre qu'on ne doit demander qu'au contre-poids. Nous sommes, au contraire, parfaitement d'accord avec le P. Secchi, quand il rappelle les difficultés qu'opposent aux observations barométriques le ménisque mercuriel, l'impureté du mercure, les différences de température, l'intensité de la pesanteur variable avec la latitude, etc., difficultés que supprime le nouvel appareil. S'il est vrai, comme l'affirme le P. Secchi, et comme cela doit être, que son instrument avance très-sensiblement sur les indications des *baromètres* ordinaires, dont la résistance est bien connue, c'est une preuve décisive en faveur du *baromètre* à balance et une invitation pressante aux observateurs d'adopter cet instrument.

Toutefois, ceux qui se trouveraient en mesure de tout sacrifier à la sensibilité du *baromètre* devraient adopter, non pas le *baromètre* à équerre, ni le *baromètre* à balance, ni aucun *baromètre* à mercure, mais le *baromètre* à eau, dont l'immense échelle est si séduisante. Nous n'avons pas à énumérer ici les causes qui s'opposent à la généralisation de son emploi ; mais nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer notre étonnement de ce que les grands établissements, qui ont tous les moyens désirables pour résoudre les plus sérieuses difficultés, ne possèdent pas encore de *baromètres* de ce genre.

Il en existe un, cependant, à la Société royale de Londres, où il a été construit par Daniell. C'est un tube en verre de $13^m,20$ de longueur et de $0^m,025$ de diamètre. On peut critiquer cette faible épaisseur de la colonne, qui exagère les effets de la capillarité. La difficulté la plus sérieuse consiste à empêcher la dissolution de l'air dans l'eau, qui pourrait amener rapidement, par les variations inévitables de la température, la destruction du vide barométrique. Pour obvier à cet inconvénient, on avait d'abord couvert l'eau de la cuvette d'une couche d'huile de castor ; cette précaution étant restée insuffisante, on a remplacé l'huile par une dissolution de caoutchouc dans du naphte. Le *baromètre* de Daniell traduit les variations de la pression atmosphérique avec une merveilleuse rapidité, et ses indications pour les variations horaires devancent celles du *baromètre* ordinaire au point de démontrer complétement fausses les nombreuses tables dressées pour cet objet. Lorsque le vent est un peu fort, la colonne liquide du *baromètre* Daniell est en oscillation perpétuelle, à cause des changements incessants que le trouble de l'atmosphère amène dans la pression. Toutefois, ces variations ne se traduisent pas dans le *baromètre*, comme elles doivent se produire dans l'air, par secousses plus ou moins brusques, le frottement, dans un tube aussi étroit, opposant une résistance trop considérable au mouvement de la colonne liquide. Les oscillations, dans le cas dont nous parlons, se produisent donc alternativement de bas en haut et de haut en bas, avec une certaine lenteur.

Les *baromètres* à eau, comme les *baromètres* à mercure, reposent uniquement sur les effets directs de la pesanteur de l'atmosphère sur les liquides ; celui que nous allons décrire sort complétement de cette donnée et, par un détour très-curieux, fait connaître les variations barométriques au moyen de deux thermomètres. La théorie de cet ingénieux appareil peut se résumer en ceci : comparaison des variations de deux colonnes liquides, dont l'une n'est soumise qu'aux variations de la température et dont l'autre subit de plus les effets variables de la pression atmosphérique. Cela demande quelques explications. Si l'on suppose deux thermomètres ordinaires de calibre différent et placés l'un près de l'autre de façon que leurs zéros se correspondent, comme les variations inégales des deux colonnes resteraient proportionnelles, toutes les lignes qui joindraient à tout moment les sommets des deux colonnes tendraient vers un même point de la ligne horizontale qui joindrait les zéros. Cette coïncidence serait la traduction visible de la proportionnalité des variations des deux colonnes. Mais si la colonne liquide d'un des thermomètres était mise inférieurement en communication avec l'atmosphère, les variations de cette colonne dépendraient alors de deux facteurs indépendants l'un de l'autre, la température et la pression atmosphérique, et la coïncidence dont nous avons parlé n'aurait plus lieu. En ce cas, l'écart entre le point de coïncidence de la première hypothèse et le point de rencontre variable dans la seconde serait la traduction visible du déplacement produit dans le thermo-*baromètre* par la pression atmosphérique toute seule, et rien ne serait plus facile que d'interpréter cette traduction par le calcul ou d'en exprimer le sens empiriquement par une échelle établie sur l'horizontale qui joindrait les zéros. Dans l'appareil que MM. Hans et Hermary ont construit sur ces données, le thermo-*baromètre* est représenté par un tube en U contenant de l'acide sulfurique couvert d'une légère couche d'huile. Un fil qu'on tend au niveau supérieur des deux colonnes marque la direction de la ligne qui les joint. L'appareil est on ne peut plus ingénieux ; malheureusement, il a peu de précision et il présente à l'observation de sérieuses difficultés.

Tels sont les *baromètres* liquides aujourd'hui connus. Nous n'insisterons pas sur les *baromètres* solides ou anéroïdes, dont nous avons suffisamment parlé dans le *Grand Dictionnaire*. Le grand *baromètre* de ce genre qu'on a installé en 1876 à la pointe Saint-Eustache est une fantaisie parisienne, remarquable seulement par les dimensions du cadran ($1^m,50$) et par la façon ingénieuse dont M. Redier a pu résoudre ce problème : mouvoir, avec un tube anéroïde de médiocre volume, une aiguille qui pèse 1,500 grammes.

Après cette étude purement descriptive sur les *baromètres*, il nous reste à parler des observations auxquelles on a pu se livrer à l'aide de ces instruments. Bien que cette partie de notre travail soit traitée assez longuement dans le tome Ier du *Grand Dictionnaire*, les incertitudes qui règnent encore sur les observations de ce genre et sur les déductions qu'on a cru pouvoir en tirer nous mettent dans l'obligation de nous étendre un peu longuement sur les dernières études auxquelles le *baromètre* a donné lieu.

La question des variations diurnes du *baromètre* a longtemps divisé et divise encore les physiciens. Nous avons indiqué déjà la principale cause des divergences qu'on remarque dans les tables de ces variations dressées par les divers observateurs. Il ne faut pas oublier que le *baromètre* à mercure est un appareil paresseux, cédant lentement et comme à regret aux influences de l'atmosphère. Il ne faut donc accepter qu'avec réserve les données fournies par les tableaux suivants, bien qu'ils aient été dressés par des hommes dont la compétence ne saurait être mise en doute. Le premier, relatif aux variations diurnes, est dû à M. Leverrier ; il donne, selon l'usage reçu, les observations moyennes pour chaque année, à 9 heures du matin, midi, 3 heures du soir et 9 heures du soir.

Année.	9 h. m.	Midi.	3 h. s.	9 h. s.
1856	755,8	755,5	751,1	755,6
1857	757,3	757,0	756,5	757,1
1858	757,5	757,1	756,5	757,1
1859	756,6	756,3	755,8	756,2
1860	754,5	754,2	753,9	754,4
1861	757,0	756,7	756,2	756,7
1862	756,2	755,9	755,4	756,0
1863	757,7	757,3	756,8	757,4
1864	756,5	756,1	755,5	756,2
1865	756,5	756,1	755,7	756,2
1866	755,6	755,3	754,8	755,2
1867	756,9	756,7	756,2	756,7
1868	757,2	756,9	756,4	756,8
1869	759,0	756,6	756,1	756,6
Moyenne :	756.6	756,3	755,8	756,3

On peut conclure de ce tableau, d'ailleurs confirmé par d'autres en ce point, que la pression atmosphérique diurne atteint son maximum vers 9 heures du matin et son minimum vers 3 heures du soir. Les variations mensuelles, dont nous donnons le tableau d'après le même observateur, tendraient à faire admettre le maximum en février et le minimum en mars, rapprochement assez bizarre et qui est, du reste, formellement contredit par d'autres observations. Celles de M. Leverrier portent cependant sur quatorze années, de 1856 à 1869.

Mois.	9 h. m.	Midi.	3 h. s.	9. h. s.
Janv.	756,8	756,6	756,2	756,6
Févr.	758,6	758,4	757,9	758,5
Mars	753,9	753,7	753,0	753,5
Avril	755,9	755,6	754,9	755,4
Mai	755,2	754,9	754,4	755,1
Juin	757,3	757,0	756,6	757,1
Juillet	757,3	757,0	756,6	757,0
Août	756,6	756,2	755,7	756,2
Sept.	756,6	756,3	755,7	756,3
Oct.	756,2	755,9	755,4	756,0
Nov.	756,8	756,5	756,1	756,7
Déc.	757,7	757,4	757,1	757,5
Moyenne :	756,6	756,3	755,8	756,3

Nous sommes obligé de répéter que toute induction qu'on voudrait tirer de ces tableaux serait hasardée. Il n'en est pas de même de celles qu'on pourrait demander au tableau suivant, qui donne l'intensité des oscillations diurnes pour diverses latitudes. Ces données sont une base nécessaire, et l'on pourrait dire sûre, pour l'étude des marées atmosphériques, sujet intéressant, mais enveloppé jusqu'ici d'une profonde obscurité.

Oscillation diurne	Localités.	Observateurs.
mm		
2,55	Amérique équatoriale. Latitude, 23° N. et 12° S.	Humboldt et Bonpland.
2,82	Quito, au Pérou. Latitude, 0° ; 2,908 mètres de hauteur.	La Condamine.
3,40	Payta, côtes du Pérou. Latitude, 5° ; au niveau de la mer.	Duperrey.
2,39	Santa-Fé-de-Bogota. Latitude, 4°35' N.; 2,661 mèt. de haut.	Boussingault et Rivero.
2,34	Brésil, Rio-Janeiro et Missions des Indiens. Latitude, 22° 54' S	Dorta, Freycinet et Erchwege.
1,10	Las Palmas, Canaries. Latitude, 28° 8' N.	Léopold de Buch.
1,75	Le Caire. Latitude, 30° 3' N	Coutelle.
1,20	Toulouse. Latitude, 43° 34' N.	Marqué (Victor).
1,00	Chambéry. Latitude, 45° 34' N. ; 267 mètres de hauteur.	Billet.
0,94	Clermont-Ferrand. Latitude, 45° 46' N.; 409 mètres de haut.	Ramond.
0,80	Strasbourg. Latitude, 48° 34' N.	Herrenschneider.
0,76	Paris, Observatoire. Latitude, 48° 50' N.	Bouvard aîné.
0,36	La Chapelle, près de Dieppe. Latitude, 49° 55' N. . . .	Nell de Bréauté.
0,20	Kœnigsberg. Latitude, 54° 52' N	Besses et Sommer.
0,00	Latitude, 47° N	Parry.

Au même point de vue, nous ne pouvons que recommander l'étude de l'influence de la direction du vent sur la pression atmosphérique, en exprimant toutefois le désir qu'on y fasse intervenir un facteur très-important, la vitesse du vent. Ce tableau important est dû à M. Bouvard ; les observations ont été faites de 1816 à 1826.

Vent.	Hauteur moyenne.	Nombre d'observations.
S.	752,8	2,029
S.-O.	753,2	2,125
O.	756,0	2,606
N.-O.	758,4	1,056
N.-E.	759,7	1,142
E.	757,2	958
S.-E.	754,3	658

Nous avons dit que l'étude des marées atmosphériques n'avait été faite jusqu'ici que d'une façon tout à fait imparfaite. Il est inutile d'énumérer les causes de cet insuccès, causes au nombre desquelles figurent nécessairement l'extrême mobilité de l'élément dont il s'agit d'étudier les mouvements et l'imperfection des instruments employés à cette étude. Toutefois, l'influence des attractions lunaire et solaire sur la masse de l'air est évidente en soi, puisque cette influence suffit à déplacer d'énormes masses liquides, et il est aussi absurde de nier les marées atmosphériques qu'il est difficile d'en préciser les lois au moyen de l'observation directe. D'illustres savants, parmi lesquels nous citerons Arago, après avoir sérieusement étudié la question de l'influence de la lune sur les circonstances atmosphériques, sont arrivés à une conclusion complétement négative, ce qui peut paraître hasardé en théorie et, s'il faut en croire des observations que nous citerons plus loin, contraire à l'expérience. Dans cette question, nous ne tenons, bien entendu, aucun compte des opinions populaires sur les influences de la lune ; mais peut-on nier, d'une part, les relations qui existent entre les hauteurs barométriques et les accidents atmosphériques, et n'est-il pas certain, d'autre part, que les pressions atmosphériques et les hauteurs barométriques qui en dépendent sont dépendantes dans une certaine limite des positions de la lune dans l'espace ? Il était devenu de mode de nier cela après Arago, et la question paraissait décidément vidée; un retour paraît s'être opéré depuis vers les idées de M. Flaugergues, l'adversaire d'Arago. Il convient ici, pour éclairer la question, de rapprocher les observations de M. Schübler, dans le sud-ouest de l'Allemagne, observations qui s'étendent à une période de 28 années, des observations que M. Flaugergues a continuées à Viviers pendant 20 ans. Les premières, il est vrai, ne se rapportent pas directement à notre sujet, mais concernent le rapport des jours de pluie avec les phases diverses de la lune; mais comme on sait, d'autre part, que les jours de pluie coïncident d'une façon remarquable avec une dépression atmosphérique, la comparaison des deux tableaux serait d'autant plus probante qu'ils auraient été dressés à des points de vue plus différents.

Un simple coup d'œil suffit pour montrer : 1° que le nombre des jours de pluie augmente constamment quand la pression atmosphérique diminue ; 2° que le maximum des jours de pluie coïncide avec le minimum de hauteur barométrique ; 3° que le minimum des jours de pluie correspond au maximum de la hauteur barométrique. On ne saurait désirer une corrélation plus parfaite, à moins qu'on n'exige, ce qui serait absurde en pareille matière, une exacte proportionnalité dans les progressions qui se produisent en sens inverse.

Voici donc le tableau qui résume les deux séries d'observations que nous venons de signaler et qui se rapportent, on ne l'oubliera pas, à des époques et à des pays différents :

Age de la lune.	Jours de pluie sur 1,000.	Hauteurs barométriques.
Nouvelle lune	306	755,48
1er octant.	306	755,44
1er quartier.	325	755,40
2e octant.	341 (maxim.)	754,79 (minim.)
Pleine lune.	337	755,30
3e octant.	313	755,69
D. Quartier.	284 (minim.)	756,23 (maxi.)
4e octant.	290	755,50

Baron de Groschaminet (LE), opéra-bouffe en un acte, paroles de M. Nuitter, musique de M. Duprato; représenté aux Fantaisies-Parisiennes le 24 septembre 1866. C'est une bouffonnerie assez amusante, dans laquelle on a distingué la légende du baron et des chœurs bien traités. Chanté par Gourdon, Bonnet, Barnolt et Mlle Bonelli.

* **BARON** (Pierre), théologien protestant du XVIe siècle. Pour échapper aux persécutions exercées contre les protestants sous Charles IX, il passa en Angleterre et obtint, en 1575, une chaire de théologie au collége Marguerite, de l'université de Cambridge. A la suite d'une longue polémique qu'il soutint contre son collègue, le docteur Whitaker, au

sujet de la prédestination, polémique dans laquelle il repoussait le rigorisme de Calvin, Baron résigna ses fonctions, ayant été blâmé par la reine Elisabeth et par le consistoire. Il se rendit alors à Londres, qu'il habita jusqu'à sa mort, vers 1599. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie, pour la plupart oubliés aujourd'hui. On cite cependant encore : *Summa trium de prædestinatione sententiarum* et *Prælectiones in Jonam* (Londres, 1575, in-4°).

* **BARON** (Michel BOYRON, dit), célèbre comédien. — Ce n'est point cet acteur qui, ayant entendu plusieurs spectateurs lui crier de parler plus haut, répondit : « Et vous, plus bas ! » Ce n'est point lui non plus qui, forcé de faire des excuses au public, prononça ces paroles : « Messieurs, je n'ai jamais senti avec plus d'amertume qu'en ce moment la bassesse de mon état. » C'est à Quinault-Dufresne que toutes ces circonstances doivent être rapportées.

* **BARON** (Auguste-Alexis-Floréal), et non Auguste-Marie, littérateur, né à Paris en 1794, mort à Liége en 1862. — Après avoir été répétiteur de grec à l'Ecole normale, il se rendit en Belgique, où il se fit naturaliser, et devint professeur de littérature française à l'université de Liége et membre de l'Académie royale de Belgique. On lui doit, outre une *Grammaire : Poésies militaires de l'antiquité* ou *Callinus et Tyrtée*, en vers (Bruxelles, 1835; 2e édit., 1836); *De la rhétorique* ou de la *Composition oratoire et littéraire* (Bruxelles, 1841, in-8°); *Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'au* XVIIe *siècle* (1841, 2 vol. in-8°); *Littérature dramatique* (3 vol. in-12), faisant partie de l'*Encyclopédie populaire ; Manuel de rhétorique* (3 vol. in-12), dans la même collection; *Mélanges en prose et en vers* (Bruxelles, 1860, 2 vol. in-18), etc. Citons encore de lui une *Introduction* au *Manuel d'histoire ancienne* de Heeren et une traduction de l'*Histoire de l'architecture* de l'Anglais Hope.

* **BARON** (Charles-Antoine-Henri), peintre français. — Parmi les dernières toiles exposées par cet artiste brillant et distingué, nous citerons : le *Cerf-volant*, le *Hallebardier* (1866); le *Factionnaire*, les *Petits bateaux* (1867); le *Bénitier*, l'*Arrivée* (1868); les *Patineurs* (1870); le *Vieux fou de Son Altesse*, *Son Eminence chez ses neveux*, *Joueurs de boules* (1873); *Un coin de rue à Catane*, *Arlequinade* (1876), etc.

* **BARON** (Stéphane), peintre français. — Parmi ses dernières productions, nous citerons : *Un meurtre*, *Suzanne* (1866); la *Séduction*, le *Mariage de raison* (1867); *Barques en perdition à Capri* (1868); *Baigneuse*, la *Comédie de l'amour* (1869); *Penserosa*, *souvenir d'Anacapri*, le *Retour de la fontaine* (1870); le *Ravissement de Psyché*, aquarelle d'après Raphaël (1872); *Un joueur de guitare de la Vieille-Castille* (1875); les *Quatre âges de la vie* (1876).

BARON (Julia), actrice, née à Paris vers 1836. Elle joua d'abord de petits rôles dans divers théâtres et ne se fit guère connaître du public qu'en 1865, lors de la reprise, à la Porte-Saint-Martin, de la fameuse féerie des frères Cogniard, la *Biche aux bois*. Elle y joua avec une aisance parfaite le rôle de Giroflée, pendant plus d'une année que dura le succès des représentations de cette pièce. En 1866, elle fut engagée aux Bouffes-Parisiens, où elle créa le rôle de la Commère dans *Suivez-moi*, revue de l'année 1866. Chargée, l'année suivante, du rôle de Junon dans *Orphée aux enfers*, elle représenta à ravir cette déesse de l'Olympe, grâce à son opulente beauté et à sa brillante verve. Une création excentrique, le rôle de Fleur de Noblesse, dans l'*Œil crevé*, folie musicale, lui valut un succès retentissant.

En 1868, elle débuta au Palais-Royal dans la *Vie parisienne*, où elle joua le rôle de Metella, puis dans les *Diables roses* de Grangé et Lambert-Thiboust. Elle créa ensuite les rôles de Castagnette, dans le *Carnaval d'un merle blanc*, comédie de Chivot et Duru (1868); de Porphyre, dans la *Vie de château*, des mêmes (1869); de Béatrix, dans *Vinciguerra le bandit*, opérette de Bottesimi (1870); de Fernandinette, dans *Fernandinette* ou la *Rosière d'en face* (1870); de la duchesse, dans le *Sapeur et la maréchale* (1871); de Catherine, dans les *Bêtises du cœur*, comédie de Théodore Barrière (1871); de Fanny Bombance, dans *Tricoche et Cacolet*, comédie de Meilhan et Halévy (1871); de Blanche, dans *Doit-on le dire?* comédie de Labiche et Duru (1872); de Fleur de Bruyère, dans le *Hussard persécuté*, folie en un acte, d'Hervé (1873); de Dindonnette, dans le *Chef de division*, comédie de Gondinet (1873). Enfin, elle créa en janvier 1874 le rôle de Tulipia, dans le *Magot*, comédie-vaudeville en trois actes, de Sardou.

Ici se termine la série de ses créations, dont toutes furent autant de succès pour elle. En 1874, elle s'est retirée de la scène pour rentrer « dans la vie privée. »

BAROT (François-Odysse), littérateur et journaliste français, né à Mirebeau (Vienne) en 1830. A dix-neuf ans, il débuta dans le journalisme comme rédacteur de la *Réforme*, journal républicain, dirigé alors par Ribeyrolles. En 1851, il entra à la *Presse*, dont il fut un des collaborateurs jusqu'en 1865. En même temps, il collaborait au *Bien-être universel*, à la *Revue philosophique et religieuse*, au *Figaro* (1861-1862)), au *Nain jaune* (1863). En outre, il fonda, en 1855, la *Revue des cours scientifiques et littéraires*, recueil intéressant qui n'eut point le succès qu'il méritait, et dont, faute de fonds, il dut abandonner la direction. Lorsque, en 1866, M. Emile de Girardin acheta la *Liberté*, M. Odysse Barot entra à la rédaction de ce journal, où il attira sur lui l'attention par des articles où l'on remarqua la vigueur de la pensée et du style. Dans une série d'articles sur la guerre du Mexique et ses causes, il attaqua avec une extrême vigueur les agissements du célèbre banquier Jecker, qui le provoqua en duel. Les deux adversaires se rendirent en Belgique, où la rencontre eut lieu (1868). M. Barot fut atteint en pleine poitrine d'une balle qui s'y aplatit. Par le plus heureux des hasards, elle était venue frapper des pièces de cinq francs que le journaliste avait dans la poche de son gilet. A la suite de ce duel, il fut condamné avec Jecker, par un tribunal belge qui se saisit de l'affaire, à un mois de prison et 200 francs d'amende (janvier 1869). Il continua à rédiger la *Liberté* lorsqu'elle devint la propriété de M. Détroyat et il y défendit la politique de M. Emile Ollivier. M. Odysse Barot se rendit ensuite en Angleterre, où il rédigea un journal. Il est devenu depuis un des rédacteurs de la *France*, lorsque M. de Girardin a pris la direction de cette feuille. On lui doit les ouvrages suivants : *Grandeur et décadence d'un mirliton de Saint-Cloud* (Paris, 1855, in-18); la *Naissance de Jésus* (1863, in-12); *Lettres sur la philosophie de l'histoire* (1864, in-12), publiées d'abord dans la *Presse* et où il s'inspire des idées de M. Emile de Girardin; *Histoire de la Révolution française* de Carlyle, traduite avec Elias Regnault (1865-1867, 3 vol. in-18); *Histoire des idées au* XIXe *siècle. M. Emile de Girardin, sa vie, ses idées, son œuvre, son influence* (1866, in-12); l'*Agonie de la papauté* (1868, in-8°); *Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre de* 1830 *à* 1874 (1874, in-12); *Fables lyriques* de Robert Lytton (1875, in-12).

BAROTE s. f. (ba-ro-te). Nom donné à la baryte par Guyton de Morveau.

BAROVIT, dieu de la paix, chez les anciens Teutons. Il avait cinq faces et portait de longues moustaches.

* **BARR**, ancienne ville de France (Bas-Rhin), à l'entrée de la vallée de la Kirneck. — Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, cette ville est aujourd'hui comprise dans l'Alsace-Lorraine, arrond. et à 14 kilom. de Schlestadt; 6,000 hab. Fabrique de bonneterie, filature de laines; tanneries. Sources minérales.

BARRAH, contrée d'Afrique, dans la Sénégambie; 200,000 hab., la plupart mahométans.

BARRAL s. m. (ba-ral). Tonneau dont la capacité varie selon les lieux. Ce mot est usité en Bourgogne, dans le Beaujolais, dans l'Isère, etc.

BARRAL (Octave-Philippe-Anne-Amédée, vicomte DE), homme politique français, né à Voiron (Isère) en 1791. Petit-fils de la comtesse Fanny de Beauharnais, il fut page de Napoléon Ier (1807-1809), puis il entra dans la cavalerie, fut envoyé en Espagne, où il reçut une blessure au combat de Torquemada et tomba au pouvoir des Anglais (1812). Rendu à la liberté, il revint en France, commanda un escadron de chasseurs pendant les Cent-Jours et donna sa démission à la seconde rentrée des Bourbons. M. de Barral retourna habiter Voiron, où, après la révolution de juillet 1830, il devint commandant de la garde nationale. Après la révolution de 1848, il fut élu membre du conseil général de l'Isère. Louis Bonaparte, devenu président de la République, lui donna, en 1849, la préfecture de ce département, qu'il conserva jusqu'en 1850. Préfet du Cher après le coup d'Etat, il alla siéger au Corps législatif en 1854 et reçut, en 1856, un siége au Sénat. Il fut promu commandeur de la Légion d'honneur en 1863. Jusqu'à la révolution de 1870, qui le rendit à la vie privée, le vicomte de Barral vota silencieusement toutes les mesures présentées par le gouvernement. Il a publié une *Notice sur les murs d'enceinte de la ville de Bourges*, d'après les manuscrits du général vicomte de Barral (1852, in-8°).

* **BARRAL** (Jean-Augustin), chimiste et physicien. — De 1849 à 1866, il a dirigé le *Journal d'agriculture pratique*, fondé par Bixio. En 1866, il a fondé lui-même le *Journal d'agriculture*, qu'il dirige encore. En 1856, il fut un des promoteurs des conférences publiques et il en fit un grand nombre soit à Paris, soit en province. Membre de la Société centrale d'agriculture de France, il en est devenu le secrétaire général. Il fait, en outre, partie d'un grand nombre de sociétés savantes et étrangères; enfin, il a été membre du jury aux Expositions internationales de 1855, 1862 et 1867. M. Barral était sous l'Empire membre du conseil général de la Moselle. En 1863 et 1869, il posa, mais sans succès, sa candidature libérale à Metz pour le Corps législatif. En 1863, il a été promu officier de la Légion d'honneur. Indépendamment d'un grand nombre d'articles publiés dans la *Démocratie pacifique*, l'*Opinion nationale*, la *Revue des Deux-Mondes*, l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle*, le *Journal d'agriculture*, l'*Annuaire météorologique de France*, le *Bulletin de la Société centrale d'agriculture*, le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, la *Revue horticole*, la *Revue scientifique des deux mondes*, etc., ainsi que de rapports et de mémoires fort remarquables, on doit à ce savant les ouvrages suivants : *Statistique chimique des animaux* (1849, in-12); *Manuel du drainage des terres arables* (1854, in-12), réédité en 1856 (2 vol. in-12); le *Bon fermier, aide-mémoire du cultivateur* (1858, in-12); *Atlas du* Cosmos (1861 et suiv., in-fol.); *Drainage, irrigation, engrais liquides* (1860, in-12); *M. de Gasparin* (1862, in-18); le *Blé et le pain* (1863, in-12); *Mémoire sur les engrais en général* (1864, in-8°); l'*Agriculture du nord de la France* (1867-1870, 2 vol. in-8°); *Trilogie agricole* (1867, in-12); *Revue d'horticulture* (1867, 2 vol.); l'*Almanach de l'agriculture* (1867-1876, 10 vol.); *Metz et le maréchal Bazaine* (1871, in-8°); *Rapport du jury sur le concours tenu à l'Ecole de Grignon* (1873, in-8°); *Visite à l'institut agricole de Beauvais* (1873, in-8°), etc. Enfin, on lui doit la publication de l'*Astronomie populaire* de François Arago (1854-1857, 4 vol. in-8°) et celle des *Œuvres complètes* de l'illustre astronome (1854-1862, 17 vol. in-8°).

BARRALLIER (Auguste-Marie), médecin français, né à Toulon en 1814. Lorsqu'il eut terminé ses études, il entra à l'Ecole de médecine navale (1831), prit du service sur la flotte en 1834 et assista notamment aux bombardements de Tanger et de Mogador. En 1847, il se fit recevoir docteur en médecine à Montpellier. Depuis lors, M. Barrallier a été nommé professeur de pathologie à l'Ecole de médecine navale de Toulon (1853) et médecin en chef des armées navales (1855). Le dévouement dont il fit preuve lors de l'épidémie de typhus qui ravagea le bagne de Toulon en 1855 et 1856 lui fit donner en 1856 la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il est membre de la Société académique du Var et membre correspondant de l'Académie de médecine et de chirurgie de Cadix. Le docteur Barrallier a collaboré à l'*Union médicale*, au *Bulletin général de thérapeutique*, au *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*. On lui doit les ouvrages suivants : *Des accidents tertiaires de la syphilis* (1847, in-4°); *Des effets physiologiques et de l'emploi thérapeutique de la* lobalia inflata (in-8°); *Des effets physiologiques et de l'emploi thérapeutique de l'huile essentielle de valériane* (1853, in-8°); *Du traitement des céphalites nerveuses par le chlorhydrate d'ammoniaque* (in-8°); *Du typhus épidémique et histoire médicale des épidémies de typhus observées au bagne de Toulon* (1861, in-8°), etc.

BARRANCO (François), peintre de genre espagnol (Andalousie); il vivait dans la seconde moitié du XVIIe siècle. On ne connaît de lui que des bambochades, dans lesquelles on remarque surtout un vif sentiment de la couleur, du mouvement et de la vérité.

BARRANDE (Joachim), géologue français, né à Saugues (Haute-Loire) en 1799. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il s'est adonné d'une façon toute particulière à l'étude de la géologie et il est devenu membre de la Société géologique de France. Outre de nombreux mémoires sur la faune de Bohême, insérés dans le *Bulletin de la Société géologique*, on lui doit les ouvrages suivants : *Notice préliminaire sur le système silurien et les trilobites de Bohême* (1846, in-8°); *Nouveaux trilobites* (1847, in-8°); *Graptolites de Bohême* (Prague, 1850, in-8°); *Système silurien du centre de la Bohême* (1852-1867, 3 vol. in-4°), avec atlas; *Représentation des colonies de Bohême dans le bassin silurien du nord-ouest de la France* (1853, in-8°); *Parallèle entre les dépôts siluriens de Bohême et de Scandinavie* (1856, in-8°); *Colonie dans le bassin silurien de la Bohême* (1860, in-8°); *Documents anciens et nouveaux sur la faune primordiale et le système taconique en Amérique* (1861, in-8°); *Défenses des colonies* (Prague, 1861-1865, 3 vol. in-8°), formant trois parties comprenant : 1° *Groupe probatoire; 2° Incompatibilité entre le système des plis et la réalité des faits matériels ;* 3° *Etude générale sur nos étages G. H., avec application spéciale aux environs de Hlubocep, près de Prague; Réapparition du genre arethusina. Faune silurienne des environs de Hof, en Bavière* (1869, in-8°); *Distribution des céphalopodes dans les contrées siluriennes* (Leipzig, 1870, in-8°).

BARRAT (Paul), littérateur français. V. BARRETT, dans ce *Supplément*.

BARRAU (Hippolyte DE), écrivain français, né à Salmiech (Aveyron) en 1796, mort dans le même lieu en 1864. Il consacra ses loisirs à des études historiques sur sa province natale et devint président de la Société des lettres de l'Aveyron. Nous citerons, parmi ses écrits : *Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue dans les temps anciens et modernes* (Rodez, 1853-1860, 4 vol. in-8°); *Documents sur les ordres du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem en Rouergue* (Rodez, 1861, in-8°); *Mémoire justificatif publié à la suite d'une biographie sur feu M. de Monseignat* (1862, in-8°).

* **BARRAU** (Théodore-Henri), écrivain pédagogique et moraliste. — Il est mort à Paris en 1865. Outre les ouvrages de lui que nous avons mentionnés et qui ont eu un grand nombre d'éditions, nous citerons : *De l'amour filial* (1836); *Simples notions sur l'agriculture* (1847, in-12), dont la dernière édition est de 1871; *Méthode de composition et de style* (1847, in-12), dont la 10e édition a paru en 1872; *Législation de l'instruction publique* (1851, in-8°); *De l'éducation dans la famille et au collége* (1852, in-8°); *Exercices de composition et de style* (1853, in-12); la *Patrie, description et histoire de la France* (1859, in-12); *Livre de lecture courante pour les écoles; Histoire de la Révolution française* (1857, in-12); *Morceaux choisis des auteurs français* (1862, in-12); *Narrations et lettres* (1865, in-18); *Félix ou le Jeune cultivateur*, livre de lecture courante (1868, in-18), etc.

BARRAUD (Pierre-Constant), archéologue français, né à Beauvais (Oise) en 1801. Il entra dans les ordres, fut pendant quelques années directeur du grand séminaire de sa ville natale, où il devint chanoine, puis il se livra entièrement à son goût pour les études archéologiques. L'abbé Barraud est membre de l'institut des provinces de France, inspecteur de la Société française d'archéologie et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Collaborateur du *Guetteur du Beauvoisis*, revue fondée à Beauvais en 1864, il a publié, en outre, un grand nombre d'études intéressantes dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont. Parmi les ouvrages de l'abbé Barraud, nous citerons : *Notice sur les calices et les patènes* (1842, in-8°); *Notice sur les cloches* (in-8°); *Notice sur l'abbé Poullet* (1846, in-8°); *Description des deux grandes verrières de la cathédrale de Beauvais* (1850, in-8°); *Notice sur l'église de Saint-Martin-aux-Bois* (1851, in-8°); *Notice sur les tapisseries de la cathédrale de Beauvais* (1853, in-8°); *Description des vitraux des hautes fenêtres de la cathédrale de Beauvais* (1858, in-8°); le *Bâton pastoral* (1856, in-4°); *Notice archéologique et liturgique sur les ciboires* (1858, in-8°); *Recherches sur les coqs des églises* (1858, in-8°); *Notice archéologique et liturgique sur l'encens et les encensoirs* (1860, in-8°); *Beauvais et ses monuments pendant l'ère gallo-romaine et sous la domination franque* (1861, in-8°); *Des bagues à toutes les époques et en particulier de l'anneau des évêques et des abbés* (1864, in-8°); *Etude sur les tableaux de la cathédrale de Beauvais* (1863, in-8°); *Notice sur l'église et la paroisse de Saint-Gilles, à Beauvais* (1863, in-8°); *Notice sur la paroisse et l'église de Sainte-Madeleine, à Beauvais* (1865, in-8°); *Notice sur quelques émaux de la cathédrale de Beauvais* (1865, in-8°); *Notice sur la mitre épiscopale* (1865, in-8°); *Des gants portés par les évêques et par d'autres membres du clergé* (1867, in-8°), etc.

* **BARRAULT** (Emile), orateur et publiciste. — Il est mort le 2 juillet 1869. Cette même année, il collabora au nouveau *National*.

* **BARRE** s. f. — Art milit. Peine à laquelle on soumet les hommes que n'a pu dompter celle du silo.

— Encycl. La *barre* est une traverse en fer ou en bois, plantée horizontalement sur des piquets à 0m,30 du sol et à laquelle on attache le patient par les pieds. Voici quelle est l'attitude de l'homme condamné à la *barre* : un des pieds ou les deux pieds sont tenus à la *barre*, au moyen d'anneaux rivés, dans une position plus élevée que la tête. L'homme, couché sur le dos ou sur le ventre, est exposé, comme dans le silo, le jour aux ardeurs du soleil, la nuit au froid et à l'humidité. Ceux qui ne subissent pas docilement un semblable supplice sont l'objet d'un raffinement particulier; tantôt on croise les deux pieds sur la *barre*, tantôt on lie les deux mains sur le dos, et les pieds restent attachés à la *barre*; les patients ne peuvent alors se retourner ni changer de position; tantôt enfin, l'un des pieds étant détaché de la *barre*, on ploie la jambe sur la cuisse pour attacher le pied avec les deux mains, et le condamné qui veut lutter contre les souffrances d'une telle position ne peut faire aucun mouvement sans se déchirer les chairs. Si ce châtiment ne suffit pas, si le condamné n'est pas dompté, comme on dit, il en est un plus affreux encore, c'est la crapaudine (v. le mot), à propos de laquelle nous avons dit ce que nous pensons de ces tortures d'un autre âge, en citant leur historien indigné, M. Christian, auteur de l'*Afrique française*.

* **BARRE**, bourg de France (Lozère), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Florac, près des sources du Malzac; pop. aggl., 376 hab. — pop. tot., 655 hab. Sur un mamelon qui domine le bourg se voient les restes d'un castrum gallo-romain.

* **BARRE** (Jean-Auguste), statuaire français. — Parmi les dernières œuvres qu'il a exposées, nous citerons : la statue en bronze de l'archevêque *Affre* (1864); le buste en marbre d'*Emma Livry* (1865); la statuette en bronze de *M. de Nieuwerkerke* (1868); la statue en bronze de l'amiral *Protet* et la statue en plâtre de la princesse *Mathilde* (1869); les bustes de *Mme Ed. Dubufe* et de *M. de Nieuwerkerke* (1870); la statue en bronze de *Berryer*, pour la ville de Marseille; le buste d'*Hortense Schneider* (1874), etc.

BARRÉ (Auguste-Armand), chanteur français, né au Pallet (Loire-Inférieure) le 11 décembre 1838. Son enfance s'écoula à Nantes, où il acheva ses études à la maîtrise de l'archevêché. Il entra comme petit clerc dans une étude de notaire, puis vint à Paris suivre au Conservatoire la classe de chant de Fontana. Après avoir obtenu un accessit au concours de 1857, il débuta l'année suivante à l'Opéra-Comique par le rôle de Germain du *Valet de chambre*, de Carafa. Il possédait déjà une fort belle voix de baryton; mais, comme on le faisait jouer au lever du rideau, il ne resta pas à ce théâtre et parcourut la province. Il chanta avec succès pendant plusieurs années à Lille, à Liége, à Marseille et à Bruxelles. Engagé au Théâtre-Lyrique en 1866, il se montra bientôt sous les traits de don Juan. Il réussit complétement dans un rôle que les plus grands chanteurs n'ont abordé qu'en tremblant. « M. Armand Barré, dit Théophile Gautier, est un jeune homme bien fait de sa personne et qui représente suffisamment le grand séducteur. Il porte ses brillants costumes avec aisance, sa voix est d'une bonne qualité et il sait s'en servir; on lui a fait répéter la sérénade, qu'il a chantée d'une façon charmante. » Il interpréta non moins heureusement, en 1867, Mercutio de *Roméo et Juliette*, l'oiseleur de la *Flûte enchantée*, Plunkett de *Martha*, et créa, le 11 décembre de la même année, le comte de Moissens de *Cardillac*, de Dautresme, et, quinze jours plus tard, le duc de Rothsay, de la *Jolie fille de Perth*, de Bizet. Après la fermeture du théâtre, le 5 mai 1868, il débuta immédiatement à la salle Favart et se fit vivement applaudir dans Belamy des *Dragons de Villars*, puis créa Hector de Lussan du *Corricolo*, de Poise (28 novembre 1868), Landry de la *Petite Fadette*, de Semet (11 septembre 1869) et Champrosé de *Déa*, de Jules Cohen (30 avril 1870). Il alla chanter ensuite avec Mlle Battu à Baden-Baden et revint en France aussitôt après la déclaration de guerre. Breton de naissance, il rejoignit son régiment et commanda une compagnie de mobiles à l'armée de la Loire. Engagé par un impresario au mois d'août 1871, il fit une tournée artistique en Amérique avec la Nilsson et Capoul. Revenu en France avec sa femme en 1872, il joua pendant une saison à Milan, au théâtre Dal-Verme, où il se fit surtout applaudir dans Nevers des *Huguenots*, dans la *Favorite* et dans *I Promessi sposi*, de Petrella. Il devint en 1873 le pensionnaire de M. Strakosch, directeur du Théâtre-Italien, et quitta bientôt la salle Ventadour pour entrer à l'Opéra-Comique, où il reprit plusieurs de ses anciens rôles. Il a créé, le 11 avril 1876, Musaraigne, dans *Piccolino* de Guiraud, un de ses meilleurs rôles, et, le 5 avril 1877, le personnage un peu effacé de Fontrailles dans *Cinq-Mars* de Gounod; puis, en mai 1877, le rôle d'Anacréon dans *Bathyle*.

* **BARRÊME**, bourg de France (Basses-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Digne, sur le bord de l'Asse; pop. aggl., 664 hab. — pop. tot., 1,000 hab. Fabriques de toiles et d'étoffes de laine; prunes estimées.

BARREN, île située dans la baie du Bengale, par 12° 17′ de latit. N. et 92° 54′ de longit. E., à 65 milles au N.-E. des îles Andaman. La plus grande curiosité que renferme cette île consiste dans un volcan de 500 à 600 pieds de hauteur, au sommet duquel s'ouvre un cratère de 100 pieds de diamètre. La montagne présente, de plus, trois autres petits cratères et des fissures par où se manifeste l'action volcanique. On y trouve des masses de soufre cristallisé qui seraient d'une exploitation facile. L'île présente un second phénomène volcanique fort singulier. Les phénomènes se produisent surtout au mois de mars; à cette époque, l'eau de la mer, comme échauffée par un vaste foyer souterrain, bouillonne tout autour de l'île. Au reste, l'aspect général de Barren n'est point sans agrément; on y voit une grande quantité d'arbres, et une herbe vivace couvre le sol.

L'île Barren appartient depuis 1858 à la Compagnie des Indes orientales.

BARRES (Jean DES), maréchal de France, seigneur de Chaumont-sur-Yonne et l'un des conseillers de Philippe le Bel, qui lui confia différentes missions. A partir de 1322, il ne laisse plus de trace dans l'histoire.

* **BARRESWIL** (Charles-Louis), chimiste français. — Il est mort à Boulogne-sur-Mer le 23 novembre 1870. Barreswil avait fondé, en 1865, la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures, fondation appelée à rendre d'immenses services aux générations qui formeront la nouvelle masse ouvrière. Outre de nombreux mémoires, les ouvrages que nous avons cités et des articles publiés dans le *Journal de pharmacie*, on doit à ce remarquable savant : *Documents académiques et scientifiques, pratiques et administratifs sur le tannate de quinine* (1852, in-8°); *Dictionnaire de chimie industrielle* (1861-1868, 5 vol. in-8°), avec Aimé Girard; *Répertoire de chimie appliquée*. *Compte rendu des applications de la chimie en France et à l'étranger* (1866, in-8°), en collaboration avec plusieurs savants.

BARRETT ou **BARRAT** (Paul), littérateur français, né à Lyon en 1728, mort à Paris vers 1795. Il s'adonna à la culture des lettres et composa un certain nombre de romans et de comédies. Parmi les premiers, nous citerons : les *Amours d'Alcidor*, *Mademoiselle Javotte*, *Foka*, etc.; parmi les secondes, nous mentionnerons : l'*Amant supposé*, les *Colifichets*. On lui doit encore les *Petits spectacles de Paris* (1773, in-18).

BARRETT (John), savant anglais, né en 1753, mort en 1821. Doué d'une mémoire prodigieuse et consacrant à l'étude tous ses loisirs, il ne tarda pas à acquérir une immense érudition et devint membre du collége de la Trinité, à Dublin, bibliothécaire et professeur de langues orientales. Ses manières étaient des plus excentriques, et il en donna des preuves jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi, par son testament, il légua près de 100,000 livres sterling destinées « à nourrir ceux qui ont faim et à vêtir ceux qui sont nus. » Mais il ne laissait que fort peu de chose à quatre de ses nièces, probablement parce qu'elles n'étaient pas toutes nues, quoiqu'elles fussent dans une situation peu en harmonie avec la fortune de leur oncle. On doit à cet érudit : *Recherches sur l'origine des constellations qui composent le zodiaque et sur les usages auxquels elles furent destinées* (1800); *Essai sur la première partie de la vie de Swift* (1808, in-8°); *Evangelium secundum Matthæum, ex codice rescripto in bibliotheca collegii Sanctæ-Trinitatis juxta Dublin*.

BARRETT (Eaton-Stannard), avocat du barreau irlandais, qui abandonna cette carrière pour embrasser celle des lettres, né en 1785, mort en 1820, à peine âgé de trente-cinq ans. On a de lui : la *Comète*, œuvre du genre burlesque (1803, in-8°); *Tous les talents*, poëme satirique (1807, in-8°); la *Femme* ou *Aventures de Chérubin*, poëme (1810, in-8°); l'*Héroïne*, roman qui eut un grand succès (3 vol. in-12; 2e édit., 1814).

BARRETT (Elisabeth), femme poëte anglaise. V. BROWNING, au tome II.

* **BARRETTE** s. f. — Petite barre. ‖ Partie d'une boucle.

* **BARRIAS** (Félix-Joseph), peintre français. — Parmi les dernières œuvres qu'il a exposées, nous citerons : le *Repos* (1866); deux *Portraits* (1869); *Luisa l'Albanaise* (1870); *Electre porte des libations au tombeau de son père; Hélène se réfugie sous la protection de Vesta* (1873); l'*Homme est en mer* (1875); *Eve, Portrait de la marquise F. de B.* (1877). M. Barrias a exécuté au grand Opéra les peintures du salon du foyer. Elles consistent en trois tableaux : la *Musique amoureuse*, la *Musique dramatique*, la *Musique champêtre*, et en un plafond représentant la *Glorification de l'harmonie*.

Depuis lors, M. Barrias a exécuté dans la chapelle Sainte-Geneviève, à l'Eglise de la Trinité à Paris, de remarquables peintures murales. Une paroi de la chapelle représente *Sainte Geneviève ravitaillant la ville de Paris assiégée par Attila*. La sainte est debout sur le pont d'un bateau remorquant d'autres barques chargées de provisions. Deux bateliers dirigent le convoi vers la rive, où se presse une foule remplie de joie. Un ange montant au ciel plane au-dessus de la composition. La figure de Geneviève est simple et d'un beau caractère : d'une main, la sainte tend un pain aux habitants, de l'autre, elle montre le ciel. La seconde paroi représente la *Châsse de sainte Geneviève*, devant laquelle des malheureux prient la sainte d'intercéder pour eux. Sur le premier plan, une vieille femme se soulève de son brancard et implore la sainte. Au fond, une mère approche les lèvres de son enfant de la châsse. Ces compositions terminées en 1877, font honneur au talent correct et distingué de M. Barrias.

BARRIAS (Louis-Ernest), sculpteur, frère du précédent, né à Paris en 1841. Il étudia la peinture dans l'atelier de Léon Cogniet, puis s'adonna à la sculpture, reçut des leçons de Cavelier et de Jouffroy, et suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts. A vingt ans, M. Barrias débuta au Salon par les bustes de *MM. Barrias* et *Jazet*, puis il exposa les bustes de *MM. Jules Favre* et *Cavelier* (1863), et, en 1863, une grande frise décorative représentant la *Guerre*, le *Commerce* et la *Pêche*. Cette même année, le jeune artiste remporta à l'Ecole des beaux-arts le grand prix de sculpture et il partit pour Rome. Pendant cinq ans, il poursuivit avec ardeur ses études. Il reparut au Salon de 1870 avec une statue en marbre, *Jeune fille de Mégare*, qui lui valut une médaille. Le *Serment de Spartacus*, groupe en marbre, et la *Fortune et l'Amour*, groupe en bronze, qu'il envoya au Salon de 1872, furent très-remarqués. La première de ces œuvres avait un grand caractère, la seconde infiniment de grâce; aussi le jury décerna-t-il à M. Barrias une 1re médaille. Depuis lors, il a exposé la *Religion* et la *Charité*, statues en plâtre (1873); un *Monument funéraire* (1874), deux *Bustes* (1875) et un très-beau *Groupe en marbre* pour un tombeau.

* **BARRICADE** s. f. — Encycl. *Commission des barricades*. V. COMMISSION, dans ce *Supplément*.

* **BARRIER** (F.-M.), médecin français. — Il est mort à Montfort-l'Amaury en 1870. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Considérations sur l'établissement des crèches dans la ville de Lyon* (Lyon, 1847, in-18); *Observations et remarques sur la rupture de l'ankylose et de la hanche* (1860, in-8°); *Principes de sociologie* (1867, 2 vol. in-8°); *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel* (1869, in-12), abrégé de l'ouvrage précédent.

* **BARRIÈRE** s. f. — Anat. *Barrière des apothicaires*. On appelle quelquefois de ce nom une valvule ou sorte de soupape dont l'anatomiste Gaspard Bauhin s'est attribué la découverte, et que l'on désigne généralement aujourd'hui sous le nom de *valvule iléo-cæcale*. Cette désignation de *barrière des apothicaires* lui vient de ce que, dit-on, la puissance des seringues est limitée à ce point. V. VALVULE et BAUHIN, au *Grand Dictionnaire*.

* **BARRIÈRE** (Jean-François), littérateur. — Il est mort au mois d'août 1868. Sa *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le* XVIIIe *siècle*, avec des avant-propos et des notices, a paru de 1846 à 1867 (28 vol. in-12).

* **BARRIÈRE** (Théodore), auteur dramatique. — Depuis 1864, ce fécond et vigoureux écrivain a donné au théâtre les pièces suivantes : *Aux crochets d'un gendre*, comédie en quatre actes (1864); les *Enfants de la Louve*, drame en cinq actes et un prologue (1865), avec Victor Séjour; les *Jocrisses de l'amour*, comédie en trois actes (1865), avec Lambert-Thiboust; *Malheur aux vaincus*, comédie en cinq actes et en prose (1865), pièce qui fut interdite par la commission d'examen et ne fut représentée qu'en mars 1870; les *Brebis galeuses*, comédie en quatre actes (1866); le *Chic*, comédie en trois actes (1866), avec Lambert-Thiboust; le *Crime de Faverne*, drame en cinq actes et sept tableaux (1868), avec Léon Beauvallet; *Paris ventre à terre*, comédie fantaisiste en trois actes (1868), avec Stapleaux; le *Sacrilége*, drame en cinq actes et huit tableaux (1869), avec Léon Beauvallet; *Théodoros*, drame en cinq actes et quatorze tableaux (1869); les *Bêtises du cœur*, comédie en trois actes (1871); la *Comtesse de Sommerive*, pièce en quatre actes (1872), avec Mme de Prébois; *Dianah*, comédie en deux actes (1873); *Un monsieur qui attend des témoins*, comédie en un acte (1873); le *Gascon*, drame en cinq actes (1873), qui eut un assez grand succès; le *Chemin de Damas*, drame en cinq actes (1874); les *Scandales d'hier*, comédie en trois actes (1875), etc.

BARRILLON (François-Sophie-Alexandre), homme politique, né à Paris en 1801. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié (1821), puis il exerça la profession d'avocat à Paris. Nommé en 1833 conseiller général de l'Oise, il fut élu, quatre ans plus tard, membre de la Chambre des députés dans l'arrondissement de Compiègne, et il vota avec l'opposition. Son mandat ne lui fut point renouvelé en 1839, mais il entra de nouveau à la Chambre en 1842, continua à voter avec le groupe dirigé par M. Odilon Barrot, se prononça vivement contre la politique de M. Guizot et présida à Compiègne un banquet réformiste en 1847. Après la chute de Louis-Philippe, le gouvernement provisoire nomma M. Barrillon commissaire de la République à Beauvais. Deux mois plus tard, il fut élu dans l'Oise représentant du peuple à l'Assemblée constituante. Comme presque tous les membres de l'opposition parlementaire sous la monarchie déchue, M. Barrillon n'accueillit qu'avec défiance l'avénement de la démocratie pure et se jeta dans le parti de la résistance; toutefois, il vota la constitution et appuya la candidature du général Cavaignac. Dans cette Assemblée, il s'occupa principalement de questions agricoles et financières. Réélu à la Législative, il se rapprocha de plus en plus de la majorité monarchique; toutefois, il se sépara de la politique de l'Elysée, fit partie des députés qui, après le coup d'Etat de décembre, se réunirent à la mairie du Xe arrondissement pour organiser la résistance à Louis Bonaparte et fut incarcéré à Mazas. Rendu à la liberté, il vécut dans la retraite jusqu'en 1865. A cette époque, une élection partielle ayant eu lieu dans l'Oise, il posa sa candidature en se ralliant à l'Empire. Il fut élu député au Corps législatif, où il soutint la politique du gouvernement, reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur en 1868 et échoua aux élections générales de 1869. Depuis lors, il est rentré définitivement dans la vie privée.

* **BARRILLOT** (François), poëte français. — Il est mort à Paris le 11 décembre 1874. Outre les recueils de lui que nous avons cités, nous mentionnerons : *Icare vengé par Pelin* (1851, in-18); *Polichinelle aux champions de Rigolboche* (1859, in-12); *Triboulet à Napoléon III* (1861, in-8°); la *Vérité, Dieu, la France, le pape* (1861, in-8°); la *Mort du diable*, drame féerique en cinq actes et quinze tableaux (Lyon, 1864, in-4°); le *Concile œcuménique. Lettre de Jean Populus à Pie IX* (1870, in-12). Le journal le *Guignol*, qu'il avait fondé, le *Journal du dimanche* et le *Journal de la semaine* contiennent de lui un grand nombre de satires, de chansons et de croquis poétiques.

BARRIN (Jean), littérateur français, né à Rennes en 1640, mort en 1718. Il fit des traductions en vers des œuvres d'Ovide, qu'il publia en 1676, 1692 et 1701 et composa, sous le nom de l'**abbé Durat**, *Vénus dans le cloître* ou la *Religieuse en chemise* (1683), ouvrage des plus orduriers. Barrin devint grand chantre et chanoine de Nantes. En 1703, il reçut la prêtrise et, le jour même, l'évêque de Nantes le nomma son grand vicaire. Outre les ouvrages précités, on lui doit la *Vie de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne* (1704, in-12).

BARRIO-NUEVO ou **BARNUEVO** (François MOSQUERA DE), poëte espagnol, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. On lui doit : *La Numantina del licenciado don Francisco Mosquera de Barnuevo dirigidada à la nobilissima ciudad da Soria y à sus doce linages y casas à ellas agregadas* (Séville, 1612, in-4°). C'est un poëme boursouflé, en quinze chants, que l'auteur consacre à Soria, sa patrie, dans laquelle il voit l'ancienne Numance.

BARRIOS ou **BARROS** (Daniel-Lévi DE), théologien et poëte juif de la seconde moitié du XVIIe siècle. Il était né en Espagne, mais il passa une grande partie de sa vie à Amsterdam. On a de lui : *Relation des poëtes et des écrivains espagnols d'origine juive;* le *Chœur des Muses; Histoire universelle des Juifs;* la *Maison de Jacob*, etc.

* **BARROILHET** (Paul), chanteur français. — Il est mort à Paris en 1871.

BARROIS (Jean-Baptiste-Joseph), bibliographe et antiquaire français, né à Lille en 1785, mort en 1855. Il fit un voyage en Grèce, devint sous la Restauration adjoint au maire de Lille, signala des abus commis par l'administration et donna sa démission. Aux élections de 1825, il fut élu, comme candidat indépendant, député à Lille; mais, au lieu de voter avec les libéraux, il appuya la politique du ministère et ne fut pas réélu. A partir de ce moment, il s'adonna entièrement à des travaux archéologiques et devint membre de la Société des antiquaires de France. Dans un voyage qu'il fit en Egypte, il découvrit, avec trois autres antiquaires, le tombeau plus ou moins authentique d'Ephestion, recouvert d'une large pierre dont les peintures, au dire de Barrois, étaient d'Apelle. Un des trois antiquaires, qui était Anglais, exigea sa part dans la découverte, fit scier la part qui lui revenait et l'emporta. Barrois, possesseur du reste, suivit l'Anglais comme son ombre et, six ans après, à la mort de celui-ci, il put acquérir le morceau qui lui manquait. La passion des antiquités devint en lui une monomanie. Elle l'aveugla au point de lui faire acheter bon nombre d'antiquités apocryphes, notamment un soi-disant obélisque égyptien, illustré d'hiéroglyphes, qui avait été fait avec une pierre de Montmartre. Lorsqu'il connut la supercherie, Barrois intenta à celui qui lui avait vendu à un très-haut prix l'obélisque un procès qui fit grand bruit. Outre des articles insérés dans divers recueils, on lui doit : *Bibliothèque protypographique* (1830, in-4°), catalogue des bibliothèques d'anciens rois de France, en lettres gothiques; une édition de l'*Histoire générale de l'Europe pendant les années* 1527, 1528 *et* 1529, par Robert Macqueriau (1841, in-4°); *Ogier de Danemarche* (1842, in-4°), poëme du XIIe siècle; *Eléments carlovingiens, linguistiques et littéraires* (1846, in-4°); *Dactylologie et langage primitif restitués d'après les monuments* (1850, in-4°, avec pl.), ouvrage dans lequel Barrois s'attache à démontrer que les constructeurs de la tour de Babel ne parlaient pas, mais s'entendaient entre eux au moyen de signes, comme les sourds-muets; *Lecture littérale des hiéroglyphes et des cunéiformes* (1853, in-4°). Barrois avait formé une collection de manuscrits qu'il vendit 200,000 francs à lord Ashburnham. La bibliothèque qu'il laissa en mourant fut vendue 27,000 francs.

BARROLIE ou **BARROLLE**, petit pays de l'ancien Forez, qui avait pour ch.-l. Saint-Georges-en-Barrolie, dans le canton de Saint-Germain-Laval (Loire).

BARROLOUS, peuplade de la Cafrerie, à l'O. du Monomotapa. Le territoire des Barrolous est traversé par le Zambèze.

BARROS (le Père André), écrivain portugais, né à Lisbonne, mort dans la première moitié du XVIIIe siècle. Après avoir étudié chez les jésuites, il entra dans leur ordre et devint par la suite membre de l'Académie royale d'histoire. Entre autres travaux historiques, on lui doit une *Vie du Père Antoine Vieyra, de la compagnie de Jésus*.

* **BARROT** (Camille-Hyacinthe-Odilon), personnage politique et homme d'Etat français. — Il est mort à Bougival le 6 août 1873. En 1855, M. Barrot fut nommé membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques. En 1863, il posa dans le Bas-Rhin sa candidature au Corps législatif, mais il échoua. A la même époque, il devint vice-président du comité central pour la cause polonaise et prit part aux conférences publiques libres en faveur de la Pologne. Lorsque, à la fin de 1869, M. Emile Ollivier fut chargé de constituer un ministère, il alla offrir à M. Odilon Barrot, de la part de Napoléon, le portefeuille de la justice; mais l'ancien président du cabinet du 20 décembre 1846 refusa cette offre en alléguant son grand